



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
valant règlement de consultation
Sensibilisation et aide à la mise en place d'îlots de sénescence en forêt privée

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Tony BERNARD
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, un marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

L'entreprise retenue devra accompagner le Parc pour la mise en place d'îlots de sénescence volontaires en forêt privée puis, dans un second temps, proposer des actions de sensibilisation à l'attention de propriétaires et gestionnaires forestiers pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame forestière intermédiaire (hors îlots de sénescence).

Contexte :

Avec une couverture de 190 000 ha, la forêt occupe 55% du territoire d'étude du PNR Livradois-Forez. Cette forêt est largement dominée par les essences résineuses (75%). **Avec plus de 50 000 ha où règne le sapin, le Livradois-Forez abrite 25 à 30% des sapinières du Massif central.** Ces peuplements autochtones de sapinière-hêtraie ont une valeur écologique précieuse pour le territoire. Le projet « Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez » vise l'amélioration des fonctionnalités



écologiques de la trame forestière en créant des relais favorables à la biodiversité forestière et à sa dispersion au sein de la trame verte.

L'enjeu du projet est d'améliorer la fonctionnalité écologique des milieux forestiers en déployant une trame de vieux bois et en sensibilisant les acteurs forestiers sur une sylviculture plus respectueuse de l'écosystème.

La maturité forestière est une composante essentielle de la fonctionnalité écologique des milieux forestiers. Elle ne s'exprime pas suffisamment dans les massifs du Livradois-Forez.

L'objectif du projet est de contribuer au déploiement d'une trame de maturité forestière (ou trame de vieux bois) composée :

- de réservoirs de maturité (ilots de minimum 0,5 hectare) où la forêt n'est plus exploitée, laissée en évolution libre jusqu'à la mort des arbres en place ;
- d'une trame intermédiaire exploitée où une meilleure fonctionnalité de l'écosystème est recherchée : désignation d'arbres pour la biodiversité, mélange d'essences, étagement de la végétation...

L'action se décompose en 4 volets pouvant être menés simultanément :

- VOLET 1 : mise en place d'ilots de sénescence volontaires en forêt publique et en forêt privée ;
- VOLET 2 : amélioration des connaissances sur des taxons liés à la maturité et à la continuité écologique forestière ;
- VOLET 3 : communication sur le projet et actions de sensibilisation pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame intermédiaire ;
- VOLET 4 : acquisition de forêts d'intérêt écologique par des collectivités locales pour la mise en place d'ilots de sénescence et/ou la mise en œuvre d'une gestion forestière exemplaire.

Contribution attendue :

Le candidat devra :

- mettre à disposition les données relatives aux Plans simples de gestion (PSG) en forêt privée.
- participer à la validation de l'intérêt écologique des sites retenus à l'étape cartographie.
- participer et faciliter l'animation auprès des propriétaires pour la mise en place d'ilots de sénescence volontaires et accompagner l'inscription des ilots de sénescence dans les documents de gestion.
- proposer des actions et des contenus pédagogiques pour contribuer à la sensibilisation à l'attention de propriétaires et gestionnaires forestiers pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame forestière intermédiaire (hors ilots de sénescence).

Calendrier :

Ce projet se déroulera sur 3 ans, de 2020 à 2022.

Le contrat sera conclu à compter de la notification du marché jusqu'au 31/12/2022.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. Les connaissances de la structure dans le domaine : 30 %
2. L'implication dans le projet, les échanges avec le comité de suivi du projet et la disponibilité pour respecter les délais : 30 %
3. Le montant de l'offre : 20 %
4. Les délais de livraison des données des contributions 20%.



Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis descriptif détaillé remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de factures d'acomptes suivant l'avancement des prestations.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

- Un premier acompte de 20% sera versé à la notification du marché, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 30% sera versé au 31/12/2021 sur présentation d'une facture et remise du rapport descriptif de la collaboration.
- Le solde de 50 % sera versé à la remise du rapport final pour le 31/12/2022 sur présentation d'une facture et remise du rapport final descriptif de la collaboration.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.



9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour **le 22 juin 2020– 16 h 00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif du matériel et des moyens humains
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez